



MEDECINS SANS FRONTIERES

68, bd St Marcel 75005 Paris - France. Tél: (1) 707.29.29

COMPTE-RENDU DU CDC DU 3 MAI 1985

I - Relations M.S.F. FRANCE - M.S.F. BELGIQUE

Rony BRAUMAN rend compte du déroulement de l'Assemblée Générale de Médecins sans Frontières Belgique qui s'est tenue les 27 et 28 Avril dernier.

L'assemblée générale qui ne comprend que les membres cooptés par le conseil d'administration (111 personnes), a voté par 43 voix pour, 3 contre et 2 abstentions le rapport moral du Président dans lequel était incluse la rupture avec Médecins sans Frontières France et sur lequel les dirigeants d'MSF Belgique avaient engagé leur responsabilité.

Une discussion animée s'est déroulée pendant la journée du dimanche, pendant laquelle les responsables de Médecins sans Frontières France ont fait valoir leurs arguments : importance des droits de l'homme dans l'image et l'action de Médecins sans Frontières, nécessité de développer une réflexion sur le Tiers - Monde, non interférence avec l'action du terrain, reconnaissance pour l'ensemble de ceux qui nous soutiennent dans la pertinence de notre démarche ...

R. BRAUMAN et C. MALHURET ont par ailleurs donné des explications concernant un texte produit par P. LAURENT, présenté par lui comme reflétant l'esprit véritable de la Fondation L.S.F. Les explications montrent que ce texte, non signé, écrit sur papier libre, avait été établi par une agence de Relations Publiques et refusé par R. BRAUMAN et C. MALHURET à deux reprises.

Cette rupture, explique R. BRAUMAN, est déjà consommée dans les faits depuis plusieurs mois, et de nombreux problèmes sont déjà apparus.

Médecins sans Frontières travaille, et cela fait sa spécificité, dans des zones très conflictuelles, où les contacts avec les différentes parties en conflits nécessitent à la fois prudence et coordination. C'est le cas en Afrique Australe et en Amérique Centrale notamment.

Or depuis un certain temps Médecins sans Frontières Belgique sans aucune concertation avec Médecins sans Frontières France a pris certaines initiatives qui peuvent poser des problèmes de sécurité très graves pour les gens sur le terrain.

Ainsi :

- Problème de l'Angola :

Médecins sans Frontières travaille depuis deux ans du côté de l'UNITA. Or récemment Médecins sans Frontières Belgique a pris des contacts et fait des démarches en vue de travailler côté gouvernemental avec le M.P.L.A., et ceci sans en avoir averti l'UNITA, mettant Médecins sans Frontières France et les gens sur le terrain dans une position très délicate et dangereuse.

- Problème du Nicaragua :

(mission Médecins sans Frontières Belgique) où les équipes adoptent un comportement extrêmement engagé, remettant en cause l'édifice fragile bâti depuis cinq ans par Médecins sans Frontières, à force de contacts avec toutes les parties engagées dans les conflits d'Amérique Centrale. Il n'est pas exclu que l'expulsion du Guatemala soit due en partie à des prises de contacts de Médecins sans Frontières Belgique avec certains partis sans concertation avec Médecins sans Frontières France.

Le C.D.C, très inquiet devant les dangers induits par ces actions pouvant mettre en péril la sécurité des équipes, a adopté la motion suivante : "Considérant les difficultés et les risques créés aussi bien sur le terrain qu'en Europe par l'attitude d'éloignement et d'hostilité de plus en plus prononcée de la section belge de Médecins sans Frontières par rapport à Médecins sans Frontières France, éloignement qui a culminé par la décision de cessation de toute collaboration entre les deux associations, prise par l'A.G. de la section belge d'M.S.F, le C.A. de Médecins sans Frontières France décide à l'unanimité d'entreprendre toute initiative, consultation ou procédure nécessaires à la protection de son nom dans le monde entier, sans exclure l'engagement d'une procédure destinée à retirer à la section belge le nom de Médecins sans Frontières qu'elle a emprunté à la section mère française lors de sa création en 1981".

II - Communications

Le disque de "Chanteurs sans Frontières" a bénéficié d'une très bonne promotion radio-télévision, campagne d'affichage.

300 000 disques déjà vendus au rythme de 40 000 par jour. Les meilleures prévisions laissent espérer 2 millions de disques vendus soit 20 à 23 millions de francs de recette.

Un comité comprenant "Chanteurs sans Frontières" et R. BRAUMAN a été créé pour gérer les fonds.

III - Legs

- Un legs particulier en liquidité 200 000 Frs;
- Un legs de 53 500 Frs (liquidité + placements bancaires) à partager avec 5 autres légataires.
- Vente d'un studio faisant parti d'un legs précédent, prix de vente 100 000 F.

Adoptés à l'unanimité : 9 voix pour.

IV - MISSIONS

1/ ETHIOPIE

Le camp d'IBNET (57 000 personnes) dans le Gondar devait être transféré dans le sud.

3 500 personnes ayant accepté le ressetelment ont été déménagées en camion.

Pour les autres, intervention de l'armée qui les a chassés, les obligeant à reprendre le chemin de leur région d'origine, et à mis le feu au camp.

R. BRAUMAN dans un article de Pierre HASKY "de Libération" a affirmé que le seuil de tolérance était largement dépassé, tout en évoquant l'ensemble des problèmes rencontrés par Médecins sans Frontières les mois précédents, où il fallait constamment mettre en balance les bénéfices de l'aide pour la population et le cautionnement du régime.

Médecins sans Frontières n'est pas isolé dans cette polémique débutante puisque le CICR et la CIMADE ont dénoncé également les derniers événements.

D'autre part, Dominique LEGUILLER a dénoncé l'épidémie de Choléra à la presse mais l'Ethiopie se refuse toujours à la déclarer, l'OMS se cantonnant également à un profil bas.

Il faut ajouter également que les autorités ont refusé à Médecins sans Frontières l'autorisation de vacciner alors qu'il en était encore temps, et que les médicaments spécifiques du choléra ne peuvent être dédouanés.

2/ GUATEMALA

La mission avait débuté en Décembre 1984 avec dans un premier temps, une enquête nutritionnelle, devant déboucher dans un deuxième temps, en collaboration avec le PAM, sur une distribution d'aide alimentaire. L'enquête ayant relevé une malnutrition chronique, le projet fut réorienté sur . une action PMI,

- . formation de leader de santé,
- . sanitation

Tout semblait se passer au mieux

- . bons rapports avec les autorités,
- . statut semi - diplomatique,
- . autorisation pour travailler dans une nouvelle zone, quand Médecins sans Frontières reçut une lettre de remerciements stipulant qu'en considération du chômage chez les médecins guatémaltèques, ceux-ci remplaceraient Médecins sans Frontières dans le programme prévu.

Puis des raisons de sécurité pour l'équipe furent avancées et il fut assuré que la décision avait été visée en haut lieu : présidence.

A l'heure actuelle seules des suppositions peuvent être faites sur les raisons de notre expulsion.

3/ SOMALIE

Le 27 Mars, une épidémie de choléra a éclaté parmi une population de réfugiés éthiopiens massés dans des conditions très mauvaises près de la ville d'HARGEISHA : environ 300 000 personnes.

Un avion cargo chargé de matériels (antibiotiques, perfusions, désinfectants) et une équipe de Médecins sans Frontières sont arrivés le 7 Avril. Plus de 3 000 cas de choléra avaient déjà été dépistés, entraînant le décès de 500 personnes.

L'équipe belge-hollandaise, à laquelle s'étaient joints pour l'étude épidémiologique deux membres de Médecins sans Frontières France, est actuellement chargée du centre de traitement et va mettre sur pied un centre de filtrage pour le transfert des réfugiés dans de nouveaux camps mieux organisés, ce qui concerne environ 60 000 personnes.

4/ ERYTHREE

Le FPLE a demandé une aide au PEV ainsi que l'équipement nécessaire à l'ouverture d'un nouvel hôpital.

La vaccination toucherait environ 1,5 million d'enfants selon le FPLE qui demande une couverture vaccinale pour le choléra, la rougeole, la méningite, l'hépatite.

A priori seule la rougeole semble intéressante et réalisable d'un point de vue efficacité et coût.

Une étude de faisabilité approfondie a été demandée.
